

INSCRIPTIONS :

ACCUEILS DE LOISIRS
RESTAURATION SCOLAIRE
ET ÉTUDES SURVEILLÉES

Les inscriptions des enfants aux services municipaux des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et des études surveillées pour la rentrée scolaire 2020/2021 doivent être effectuées auprès du service multi-prestations de la mairie, **avant le 30/06/2020.**

CONSULTATION DES DOCUMENTS :

SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE : [http://: www.ville-le-plessis-boucharde.fr](http://www.ville-le-plessis-boucharde.fr)
Chemin d'accès : rubrique Enfance-Jeunesse-Education/ les tarifs périscolaires

- Règlement intérieur des accueils de loisirs
- Calendrier des périodes d'inscriptions aux accueils de loisirs
- Règlement intérieur de la vie scolaire
- Règles de vie communes aux différentes structures
- Le livret des tarifs 2020

1. LES DOCUMENTS À RETOURNER :

- 2 exemplaires de la fiche sanitaire commune aux accueils de loisirs, à la restauration scolaire et aux études surveillées dûment complétés et signés avec une photo récente de l'enfant sur chaque exemplaire
- **Photocopie des vaccins de l'enfant (obligatoirement mis sous enveloppe)**
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone fixe, Véolia ou échéancier EDF en cours)
- Copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pour chaque enfant
- **Pour une première inscription :**
 - Photocopie de la feuille d'imposition 2019 Revenus 2018 (Vie maritale : transmettre les deux feuilles d'imposition)
 - Justificatif du versement des allocations familiales pour l'année 2019 de janvier à décembre 2019 ou relevés de compte

➔ Possibilité d'adresser le dossier complet (fiche sanitaire) avec les justificatifs par mail (pdf), la commune se réservant le droit de demander les originaux.

➔ Les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés. Les inscriptions ne seront validées qu'à réception de l'intégralité des documents.

Δ Toutes les réservations pour les accueils de loisirs et la restauration scolaire sont à saisir sur le portail famille. Si vous ne disposez pas d'une clé enfance pour créer votre compte, merci de vous rapprocher du service multi-prestations. Toutes fréquentations sans réservations seront majorées de 100%.